

**DEPARTEMENT DE
LA HAUTE-SAVOIE**

**ARRONDISSEMENT
DE ST JULIEN-EN-
GENEVOIS**

REPUBLIQUE FRANCAISE

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
ANNEMASSE – LES VOIRONS – AGGLOMERATION**

SIEGE : 11, AVENUE EMILE ZOLA – 74100 ANNEMASSE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL**

OBJET :

Séance du : mercredi 18 juin 2025

**COMPTE DE GESTION
2024 - BUDGET
PRINCIPAL**

Convocation du : 11 juin 2025

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 56

Président de séance : Gabriel DOUBLET

N° CC_2025_0071

Secrétaire de séance : Nadège ANCHISI

Membres présents :

Guillaume MATHELIER, Laurent GILET, Bertilla LE GOC, François LIERMIER, Christian DUPESSEY, Christian AEBISCHER, Maryline BOUCHÉ, Michel BOUCHER, Robert BURGNARD, Dominique LACHENAL, Nicolas LEBEAU-GUILLOT, Chadia LIMAM, Pascale MAYCA, Amine MEHDI, Mylène SAILLET RAPHOZ, Pascal SAUGE, Yves CHEMINAL, Bernard BOCCARD, Marion BARGES-DELATTRE, Jean-Michel VOUILLOT, Nadège ANCHISI, Antoine BLOUIN, Stéphane PASSAQUAY, Isabelle VINCENT, Denis MAIRE, Jean-Luc SOULAT, Pauline PLAGNAT-CANTOREGGI, Gabriel DOUBLET, Yannick CHARVET, Danielle COTTET, Patrick ANTOINE, Jean-Pierre BELMAS, Michel COLLOT, Véronique FENEUL, Pascale PELLIER, Nadine JACQUIER, Daniel DE CHIARA, Maurice LAPERROUSAZ, Pascal ROPHILLE

Représentés :

Marie-Claire TEPPE-ROGUET par Yves CHEMINAL, Claude ANTHONIOZ par Bernard BOCCARD, Paulette CLERC par Marion BARGES-DELATTRE, Anny MARTIN par Jean-Michel VOUILLOT, Jean-Paul BOSLAND par Antoine BLOUIN, Odette MAITRE par Nadège ANCHISI, Marie-Jeanne MILLERET par Nadine JACQUIER, Sophie VILLARI par Nicolas LEBEAU-GUILLOT

Excusés :

Ines AYEB, Kévin CHALEIL-DOS-RAMOS, Géraldine VALETTE-GURRIERI, Djamel DJADEL, Matthieu LOISEAU, Louiza LOUNIS, Joanny DEGUIN, Anne FAVRELLE, Julien BEAUCHOT

Après s'être fait présenter le Budget Primitif et les Décisions Modificatives de l'exercice 2024, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux des titres de recettes, les bordereaux de mandats, les comptes de gestion dressés par le Receveur accompagnés des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2024, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

1) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

2) Statuant sur l'exécution des budgets de l'exercice 2024 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

3) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Le Conseil Communautaire, entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré :

A l'unanimité,

DECIDE :

D'APPROUVER le Compte de Gestion du budget Principal dressé pour l'exercice 2024 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur.

Pour le président et par délégation,

Signé électroniquement par : Gilles RAVINET

Date de signature : 19/06/2025

Qualité : Agglo - DGS

Le secrétaire de séance,

Signé électroniquement par : Nadège ANCHISI

Date de signature : 24/06/2025

Qualité : Agglo - Secrétaire Conseil Communautaire

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Président d'Annemasse Agglo dans le délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal administratif de Grenoble dans le délai de deux mois à compter de la notification de la délibération ou de sa date de publication, ou à compter de la réponse d'Annemasse Agglo, si un recours gracieux a été préalablement déposé.

Direction des Finances,
 de la prospective et de l'évaluation (DFPE)
 le 10/03/2025

RESULTAT 2024

BUDGET PRINCIPAL

LIBELLE	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
Recettes 2024	66 325 214,60	14 614 774,67	80 939 989,27
Dépenses 2024	60 248 133,40	15 986 158,21	76 234 291,61
RESULTAT 2024	6 077 081,20	-1 371 383,54	4 705 697,66
Situation initiale	937 640,14	-1 469 161,08	-531 520,94
SITUATION FINALE	7 014 721,34	-2 840 544,62	4 174 176,72
Reports de dépenses		3 737 698,02	3 737 698,02
Reports de recettes		4 288 580,60	4 288 580,60
TOTAL		-2 289 662,04	4 725 059,30

Annemasse, le 10 mars 2025

La Trésorière Principale d'Annemasse



Direction Départementale des Finances publiques
 SGC d'Annemasse
 3 rue Marie Curie
 CS 80529
 74107 ANNEMASSE

le 07.03.2025

Le Président
 G. DOUBLET



Résultats budgétaires de l'exercice

25000 - CA ANNEMASSE-LES VOIRONS-AGGLO

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	29 502 285,47	66 735 696,02	96 237 981,49
Titres de recette émis (b)	14 614 774,67	67 687 200,08	82 301 974,75
Réductions de titres (c)		1 361 985,48	1 361 985,48
Recettes nettes (d = b - c)	14 614 774,67	66 325 214,60	80 939 989,27
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	29 502 285,47	66 735 696,02	96 237 981,49
Mandats émis (f)	15 997 153,42	62 393 546,64	78 390 700,06
Annulations de mandats (g)	10 995,21	2 145 413,24	2 156 408,45
Dépenses nettes (h = f - g)	15 986 158,21	60 248 133,40	76 234 291,61
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		6 077 081,20	4 705 697,66
(h - d) Déficit	1 371 383,54		

